

QUARANTE-CINQUIEME ANNEE

PERIODIQUE
Bureau de dépôt: Bruxelles X

N° 163 - 4^e trimestre 1990



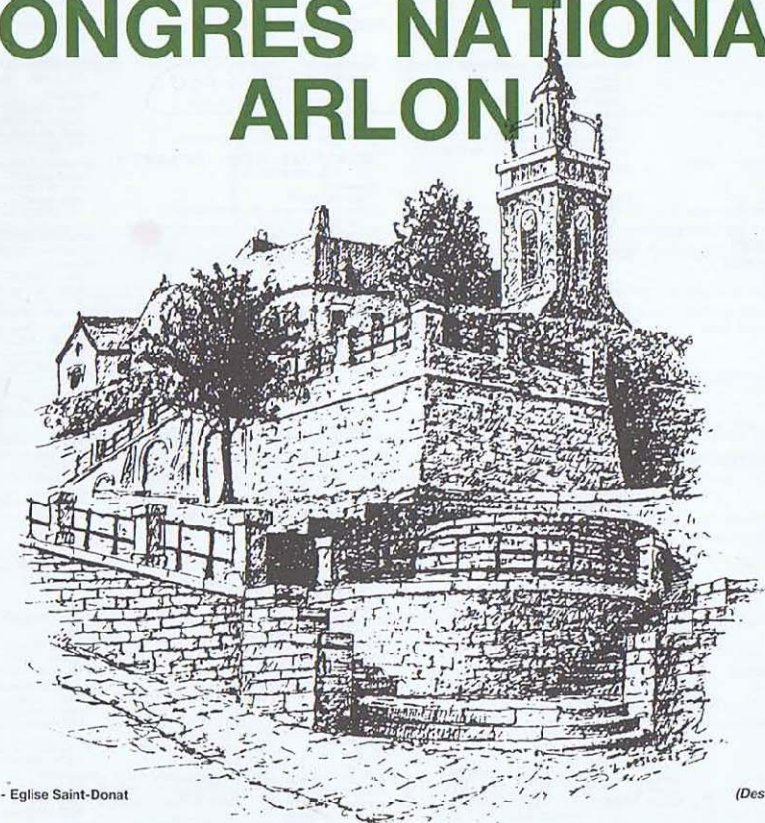
ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

PRESIDENT NATIONAL
Joseph ANDRE
Rue des Morseux 10 - 6670 Gouvy
Tél. 080/51 73 73

SECRETARIAT
François GUIOT
Bd. Léopold III, 19 Bte 13 - 1030 Bruxelles
Tél. 02/216 78 79

SN

CONGRES NATIONAL ARLON



Arlon - Eglise Saint-Donat

(Dessin de L. Desloges)

DIMANCHE 28 AVRIL 1991



Les conseil d'administration de la Fraternelle s'est réuni le samedi 10 novembre 1990 à Arlon.

La prochaine réunion aura lieu en mars 1991 - la date exacte sera fixée plus tard - et préparera le congrès 1991 et l'assemblée générale statutaire, le 28 avril 1991 à Arlon (voir le programme détaillé dans ce bulletin).

— Le 27.10.1990, la section régionale de Huy avait son assemblée générale suivie du traditionnel dîner des retrouvailles. Au cours de la séance académique Monsieur Adolphe LHEUREUX a été élu, à l'unanimité des membres présents, comme vice-président.

— Le 13.10.1990, la section régionale de Bastogne-Martelange-Vaux/Sûre s'est réunie en assemblée générale au cours de laquelle elle a élu le remplaçant de M. Kléber CADY, démissionnaire pour raison de santé. C'est M. Victor MERCHE qui a été désigné et a accepté de reprendre la présidence de la section.

Le Conseil d'administration et la section remercient vivement M. Kléber CADY pour les services qu'il a rendus pendant son mandat et lui souhaite une amélioration de son état de santé; ils espèrent le revoir encore très souvent lors des manifestations Chasseurs Ardennais.

— Le 24.11.1990, la section régionale du Brabant avait son assemblée générale dans les salons du centre sportif de l'OTAN à Evere. Le président Albert GUSTIN ayant donné sa démission a été remplacé dans cette fonction par M. Raymond VAN FRACHEN.

Le secrétaire national a profité de cette assemblée pour remercier M. Albert GUSTIN au nom du conseil d'administration et de la Fraternelle toute entière pour tous les services qu'il a rendus au cours de ses divers mandats qu'il a assurés, c'est-à-dire, secrétaire puis président de la section du Brabant et aussi comme administrateur du bulletin.

— La section régionale d'Erezée doit aussi remplacer son président M. Victor SELECK qui est démissionnaire; ce sera M. Robert COLLIGNON qui assurera la présidence de la section à partir du 1^{er} janvier 1991.

La Fraternelle remercie aussi M. Victor SELECK pour les services rendus depuis de nombreuses années.

— Suite au décès du secrétaire-trésorier de la section régionale de Neufchâteau-Librabont M. Théo LEDENT, ce sera M. Louis MAURY qui assurera le remplacement.

— Le 27.10.1990 c'était la section régionale d'Houffalize-Ciney-Gedinne qui avait son assemblée générale; elle avait lieu à Nassogne.

— La Saint-Hubert a été fêtée chez tous les Chasseurs Ardennais. Les anciens du 1ChA en service ou ayant été en service à l'Etat-Major général à Evere se sont également réunis comme ils le font traditionnellement chaque année pour fêter leur Saint-Patron. Cette fois, leur réunion amicale s'est déroulée au «Cheval blanc» à Grez-Doiceau.

F.G.

TRESORERIE NATIONALE

Ex. 1989-1990

7^e Liste des versements de soutien

Solde au 30.9.90	63.550
SIMON A. à HAMOIS	300
CHAMPION Lucien à BRUXELLES	1.000
Solde à fin d'exercice	64.550

NECROLOGIE

Nos amis Arlonnais se souviendront de Paul MERGEN décédé à ARLON à l'âge de 83 ans. Insulteur retraité, prisonnier politique, correspondant de presse et titulaire de nombreuses distinctions honorifiques. Il avait depuis les bancs de l'école appris à connaître l'ARLON de la guerre comme de l'après-guerre et en parlait d'une plume alerte et souvent hardie. Il venait de nous adresser un article sur le poste d'alerte de STERPENICH occupé par les Chasseurs Ardennais de 1935 à avril 1940, c'est en faisant mémoire de lui que nous publions son article, que certains de nos anciens évoqueront sans doute avec nostalgie.

Le 25 septembre dernier s'endormait dans la paix du Seigneur à EHEIN (Liège), le Major Hre Lucien KELEKOM. Agé de nonante ans, ce volontaire combattant au 18 Rgt d'Artillerie en 1914-1918 avait fait toute la campagne de 1940 au 1^{er} Chasseurs Ardennais. Une belle figure s'éteint encore. Les Chasseurs Ardennais s'associent avec émotion aux siens dans la peine.

A.L. 20-21/1990

REDUCTIONS DES FORCES ARMEES

Si nous nous réjouissons de voir maintenues nos deux unités de Chasseurs Ardennais d'active, le 1ChA à MARCHÉ-EN-FAMENNE au sein de la 7^e Bde Inf Bt et le 3ChA à VIELSALM au régiment SUD des Forces de l'Intérieur, nous apprenons avec peine la décision de dissoudre le 20A. Artillerie des Chasseurs Ardennais à leur création, le 20A n'avait cependant pas été engagé avec eux en 1940, c'est sur le canal ALBERT qu'il subissait le premier choc de l'ennemi. Seule unité d'artillerie à arborer notre hure entre ses canons croisés, le 20A était par tradition toujours associé aux fastes des Ardennais. Puisse ce souvenir être maintenu après la dissolution; puissions-nous aussi ne pas regretter un jour d'avoir émis trop vite notre système de défense. F.D.

DOCUMENT PRECIEUX POUR LE MUSEE DU 1.A.

Bastogne a tellement marqué tous ceux qui ont participé aux combats de l'hiver 44-45 que nombre d'entre eux ont voulu emporter un souvenir de la région.

Il y a cinq ans, Alden Todd, ancien de la 101^e Airborne, était venu remettre à M. l'abbé Lambert, doyen de Noville, une clochette d'enfant de choeur qu'il avait découverte dans la chapelle de Foy le jour où son régiment reprit le village.

Vendredi dernier, un autre ex-para, Joë Quace, s'est présenté à la caserne du 1.A. Joë avait participé à la bataille des Ardennes au sein de la 17^e Airborne qui s'illustra notamment à Flammerie.

En janvier 45, un membre de cette division, dont on ignore le nom, avait emporté un drapeau trouvé dans les locaux de la caserne. En 1975, il remit ce trophée à son ami Joë. Ce dernier faisait partie d'un groupe d'anciens de la 17^e Airborne qui visita, le week-end dernier, le champ de bataille de la région Bastogne-Houffalize. Joë avait emporté dans ses bagages le drapeau en question. Et c'est en présence du major Godfroid, commandant en second du 1.A., et d'une délégation de la section locale de la Royale Fraternelle du 1.A., qu'il offrit un crapeau aux couleurs nationales dont on ignore encore l'origine. Les armoiries de la ville figurent au centre de l'emblème qui porte l'inscription: «Mutuelle militaire de la garnison de Bastogne. Fondée en 1935». Cette pièce a déjà une place de choix dans le musée que la Fraternelle précitée a ouvert au Quartier St Heintz. Les personnes susceptibles d'apporter une précision sur l'origine de ce drapeau peuvent contacter le colonel e.r. Gérard, président de la Fraternelle, 38, rue de Neufchâteau à Bastogne.

L'AUDITORAT MILITAIRE

Modification plus symbolique que réelle: suite à un AR du 17 juillet dernier, les auditeurs militaires (c.à.d. le ministre public au sein des Conseils de guerre) ne siègent plus en uniforme, mais en civil.

Ce n'est pas pour autant la quille pour ces magistrats: simplement, on a estimé, et en premier lieu la Cour Européenne des Droits de l'Homme - la Cour a précisé plusieurs fois que même une simple apparence de partialité ou de manque d'indépendance était contraire aux exigences de la Convention concernant la garantie d'un procès équitable - que l'uniforme était de nature à susciter, chez le justiciable et dans l'opinion publique, l'impression erronée qu'il ne bénéficierait pas de la même indépendance que de la part de magistrats normaux.

(Extraits du Bulletin Social N° 46 - Verviers - Septembre 1990).

ARLON

Dimanche 28 avril 1991

CONGRES NATIONAL

de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais

PROGRAMME

- 8 h 30 Accueil des participants place des Chasseurs Ardennais et mise en place pour le défilé
4 groupements sous la responsabilité chacun d'un dirigeant de la section d'Arlon
- 9 h 00 Départ du cortège vers la grand-rue, emmené par la fanfare «La Stockemoise».
- 9 h 15 Défilé devant les autorités place du Marché aux Légumes, face à la librairie Everling
- 9 h 30 Hommage aux morts et dépôt de fleurs place Léopold
- 10 h 15 Messe en l'église St-Martin
Aux grandes orgues, notre ami Emile BINET, un ancien Chasseur Ardennais
La chorale St-Martin sera dirigée par Jean LAMBERT, fils d'un Chasseur Ardennais de 1940.
- 11 h 30 **ASSEMBLEE GENERALE** à la Maison de la Culture et vin d'honneur offert aux invités par l'Administration Communale d'Arlon.
- 13 h 15 Apéritif et déjeuner au Hall Polyvalent en face de la Maison de la Culture

MENU

Apéritif Maitrank
et ses Zakousky
Crème de Fromage
Crabe farci- sauce homardine
Scampis et fleurons
Canelle de Barbarie
sauce Porto
Gratin dauphinois
Emincé de courgettes
et tomates grillées
Pièce Montée:
«Colombes de la Paix»
Café - Mignardises

Boisson:
1/2 bouteille de vin rouge par personne

PRIX DU REPAS: 800 francs
par personne tout compris

Un bar fonctionnera dans la salle
à des prix démocratiques
Le repas est assuré par

traiteur



à Saint-Vincent
Tél. 063/44.49.01

INSCRIPTIONS

Uniquement dans votre section pour le 31 mars 1991.

Paiement par les sections au CCP 000-0980849-82 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais - C/O Nicolas SIBENALER - 165, avenue de Longwy, 6700 Arlon, avant le 14 avril 1991, dernier délai.

Le présent avis tient lieu de convocation à l'Assemblée Générale Statutaire de la Fraternelle (article 30 des statuts).

Tous les Chasseurs Ardennais doivent porter fièrement le béret vert.
On peut s'en procurer éventuellement dans les sections.



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

1 BATAILLON DE CHASSEURS ARDENNAIS

IL Y A DEJA ... 30 ANS

Cette journée du 19 juillet '60 fut la plus meurtrière de toutes les opérations de sauvetage menées par l'armée belge en 1960. En effet, le peloton commandé par le Cdt (2) BONTEMPS en personne, eut trois tués, les commandos HOSSELET, SOSNOWSKI et DELAHAUT, tandis que le C 119 transportant une partie de la compagnie UDA (Unité de Défense d'Aérodromes) destinée à défendre l'aérodrome de BUNIA, s'écrasa dans les environs de GOMA faisant 25 victimes et 15 blessés graves parmi les UDA et perdant tous les membres de l'équipage sauf un (3).

Ces événements tragiques éclipsèrent totalement l'action menée par 15 hommes du 1^{er} peloton des Chasseurs Ardennais sur KASENYI et ses environs. A notre connaissance, elle ne fut jamais mentionnée nulle part. Cette omission se devait d'être réparée à l'occasion du 30^e anniversaire des opérations humanitaires menées par l'armée belge au Congo (2) en 1960.

Le 1^{er} PI, après avoir atterri avec le premier avion une 1/2 heure après le parachutage des commandos, reçut successivement les missions suivantes pour la journée du 18:

1. participer à la défense de la piste d'aviation;
2. établir un poste de contrôle sur la route menant de BUNIA à l'aérodrome;
3. établir un bouchon routier sur la route quittant BUNIA vers le nord à hauteur d'un pont franchissant une petite rivière à proximité de la ville.

Pour la journée du 19: envoyer une patrouille d'un demi-peloton à KASENYI, sur le lac ALBERT (2) afin d'y libérer les ressortissants étrangers et les ramener à BUNIA en vue de les évacuer.

Le bouchon routier sur la route nord ayant été levé, ce fut le demi-peloton ayant assuré cette mission qui fut désigné pour l'action sur KASENYI. Ces hommes avaient passé une nuit épouvantable au milieu des moustiques et du vacarme infernal de la nuit équatoriale en forêt galerie (4).

Une camionnette fermée de la poste avait été réquisitionnée pour cette opération. Le départ eut lieu en fin de matinée après avoir fait le plein d'essence et de boissons (coca-cola et autres eaux et limonades) à la seule station-service encore en fonctionnement; ce détail aura son importance à la fin du récit.

Tout se déroula sans incident jusqu'à hauteur

de BCGORO à 24 Km de BUNIA(5), à mi-chemin de KASENYI. Cet endroit se trouve au sommet d'un escarpement d'où l'on a une vue magnifique sur la plaine du lac ALBERT (2), avec au loin sur la gauche, de très belles chutes. Mais nos Chasseurs Ardennais n'eurent pas beaucoup le temps d'admirer le paysage. Le gardien de l'accès supérieur de l'escarpement à voie unique leur signala qu'un véhicule montait et qu'il fallait attendre qu'il soit passé pour s'engager dans la descente. Le chef de P1, ancien colonial, connaissait ce système des «gungulus» (6) servant de liaison sonore de fortune entre le gardien du dessus et celui d'en dessous. Il n'obtint de ce fait aucune précision concernant l'identité des gens qui montaient. Il fit donc prendre rapidement position de part et d'autre de la route afin de parer à toute éventualité. Bien lui en prit, car quelques instants plus tard, on entendit le bruit caractéristique d'un camion ou d'une camionnette qui grimpait péniblement la côte et finalement apparut au sommet un pick-up bourré de policiers, qui surpris à la vue des bérets verts, s'éparpillèrent dans la brousse à droite de la route (la gauche étant un précipice).

Mais justement, à droite de la route, le terrain montait en pente douce vers le sommet d'une colline. Voulant éviter que ces policiers (apparemment rebelles) ne prennent à leur tour position sur cette crête dominante, le chef de P1 leur cria en kiswahili l'ordre de se rendre. Il y eut un moment d'hésitation parmi les mutins. Les plus rapprochés déposèrent leur arme et levèrent les bras, tandis que les plus éloignés continuaient à courir vers les couverts de la crête. Quelques coups de feu de dissuasion furent tirent afin de ramener ces derniers à la raison.

Le groupe de mutins (une quinzaine d'hommes) fut rassemblé et désarmé. Les Chasseurs Ardennais n'avaient ni les moyens, ni le temps de s'encombrer de prisonniers. Le chef fut gardé en otage et les autres, après avoir été débarrassés de leur équipement et tenu, furent parqués sous un arbre à proximité de la case du gardien.

L'armement, l'équipement, les tenues et le chef soigneusement ligoté furent embarqués dans la camionnette fermée de la poste sous la garde d'un béret vert. Le pick-up devint véhicule de combat et prit la tête de la descente vers KASENYI.

Arrivé aux abords de l'agglomération, tout le monde débarqua sauf les deux chauffeurs et le brancardier. Le chef de peloton mit son petit

La journée débute, à 10H30', par une messe chantée en l'Eglise Saint-Gilles par M. le Doyen FISSON, à la mémoire des membres décédés. A l'issue de la Messe, une gerbe est déposée au Monument aux Morts, avec exécution du Last Post et de la Brabançonne.

La séance académique se déroule ensuite en l'Hôtel de ville.

Après la présentation du drapeau, le Président souhaite la bienvenue à l'assistance et remercie les personnalités présentes et spécialement le Bourgmestre M. André LABIOUSE pour l'accueil en son Hôtel de Ville. Il adresse un mot de sympathie au Président d'Honneur M. Lucien LECLERE et au Vice-président M. Albert GOFFLOT retenus chez eux pour raison de santé. Il rappelle les membres décédés au cours de l'année écoulée et principalement le regretté Président Jean GOFFART et le dévoué membre du Comité Edmond COLLIN. Une minute de silence est observée à la mémoire de nos morts.

Après l'adoption du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28.10.89, le Secrétaire-Trésorier donne lecture des nombreuses activités et prestations de la Section au cours de l'exercice écoulé, fait part de la situation des effectifs (324 membres) et donne connaissance de la situation financière, laquelle a été contresignée par les commissaires aux comptes MM. LEROY et COLLETTE.

Les élections statutaires se déroulent. Sont réélus le Secrétaire Trésorier J. LABIOUSE et le Commissaire sortant René PECHER. Sont élus en remplacement des disparus MM. Odon CHALON et Emile PONCELET. On procède également à la nomination d'un commissaire représentant les ChA d'après-guerre, M. Roger COLLE.

Il est décidé d'envoyer un télégramme de fidélité au Roi et un télégramme de sympathie à notre Président d'Honneur M. LECLERE et à notre Vice-Président M. GOFFLOT.

Le Président adresse un dernier merci à l'Assemblée et souhaite d'ores et déjà une bonne année 1991 à tous. Il fait exécuter la Marche des ChA qui est écoutée debout.

La journée s'est terminée par un repas fraternel.

VIELSALM

Noces de Diamant

M. et Mme Henri FOGUENNE - DIDIER, 100, rue de Sesselich, Arlon.

Né à Nassogne le 28 avril 1905, Henri FOGUENNE a épousé, le 22 avril 1930, Marie-Angèle DIDIER, née à Arlon le 4 juillet 1909.

M. FOGUENNE commença à travailler au chemin de fer comme ouvrier pendant 4 ans. En 1929, période de crise, il s'engagea à l'armée, devint sergent et termina sa carrière en 1961 comme adjudant de 1^{re} classe. De son côté, son épouse fut au service de la firme Courthéoux à Arlon jusqu'à son mariage.

La vie militaire amena le couple à s'installer à Vielsalm de 1934 à 1946, puis à Cologne en Allemagne.

Les jubilaires ont une fille et un fils (pensionné de l'armée), ainsi que deux petits-enfants.

Toutes nos félicitations au fils pensionné de l'armée, en l'occurrence notre ami l'Adjt Chef e.r. Roger FOGUENNE.

M. Louis MAURY est né le 11.11.1919 à FRAMONT. Il a participé à la mobilisation et à la guerre de 1940-45.

4 Cie 6^e Régiment de Chasseurs Ardennais.

Son adresse:

Secrétaire-Trésorier
M. Louis MAURY
Rue de la Spinetta, 4
6800 NEUVILLERS.
Tél. 061/22.23.35.

Le Président est chargé de liquider les affaires courantes et de remettre la locomotive sur rails avec ses wagons...

Décès

Ils nous ont quittés et nous les avons conduits à leur dernière demeure:

M. Marcel BIHAIN - FREUX, le 09.10.1990.
M. Joseph COLLIN - BERCHIEUX, le 21.10.1990.
M. Léon GILLET - ASSENOIS, le 22.11.1990.

A toutes ces familles dans la peine, nous réitérons nos sincères condoléances.

Le Président R. REMICHE remercie tous les porteurs de drapeau qui, par leur présence, ont apporté leur sympathie aux familles.

Hospitalisation

Notre Président d'honneur, le Commandant M. Joseph MOUZON est entré en observation à STE-CDE. Nous apprenons qu'il est rentré chez lui.
Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Quand vous lirez ces lignes, l'année 1991 sera bien commencée, mais le Président REMICHE et son Comité, présentent à tous les Chasseurs Ardennais, aux familles et à tous les membres de la Fraternelle, leurs meilleurs vœux et souhaits pour 1991.

Assemblée générale

Elle aura lieu à LIBRAMONT, le vendredi 5 avril 1991 à 14 heures à l'Hôtel l'Avenue, Avenue de Houffalize 6800 LIBRAMONT.

CONGRES NATIONAL

Il aura lieu à ARLON le 28 avril 1991.

Comme chaque année, la section paie l'autocar. On s'inscrit en versant le prix du diner (voir ce bulletin) avant le 5 avril.
CCP: 000-0715193-12.
Nous comptons sur une participation nombreuse.

SAINT-HUBERT

Décès

Notre membre effectif Albert MARTIN de SAINT-HUBERT;

Mme Catherine LAMBERT de SAINT-HUBERT, belle-sœur de notre membre honoraire Mme Fernand LAMBERT de SAINT-HUBERT;

Mme Mariette RONQUART, mère de notre membre sympathisant Andréa THOMAS de SAINT-HUBERT;
M. Ernest PECHEUR de TENNEVILLE, beau-frère de notre membre effectif Tony GILLARD de SAINT-HUBERT;

Mme Marie URBAIN de FREUX, sœur de notre membre effectif Alfred URBAIN d'ARVILLE;

Mme Bertha GUERISSE de SAINT-HUBERT, mère de nos membres sympathisants Guy et Joseph SLACHMUYLDERS de SAINT-HUBERT;

Notre membre effectif Charles ANTOINE de SAINT-HUBERT;

M. Gilbert GOOSSE de LA ROCHE, père de notre membre sympathisant Claudy GOOSSE de SAINT-HUBERT;

Notre membre effectif Benoît MARCHAL d'ARVILLE;
Mme Albert CARRIER de BARVAUX, sœur de notre membre honoraire Mme Fernand LAMBERT de SAINT-HUBERT.

Aux familles endeuilées, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Hospitalisation

M. et Mme Léon TANTON, notre membre effectif de SAINT-HUBERT à la Clinique de LIBRAMONT.

Mme Martin de RIDDER de SAINT-HUBERT, épouse de notre membre sympathisant à la Clinique de LIBRAMONT.

Notre Vice-président Albert GOFFLOT de SAINT-HUBERT à la Clinique de LIBRAMONT.
Notre membre effectif Joseph HANZIR de SAINT-HUBERT à la Clinique de LIBRAMONT.

Notre membre sympathisant Léon BEAUPRE de Saint-Hubert à la Clinique de LIBRAMONT.

Notre membre effectif Edgard PIERARD d'AWENNE à la Clinique Saint-Joseph à LIEGE.

Nous souhaitons à tous un complet et prompt rétablissement.

Succès

Notre membre effectif Charles DELAITE de REDU, artiste-peintre renommé, a été élu, le 20.10.90, Membre affectif de l'Académie Luxembourgeoise, Société Royale des Sciences, de Littérature et des Arts.

Nos vives félicitations à ce membre méritant.

Activités de la section

Le 26.09.90 - Fastes du 3^e ChA à Vielsalm

Le 19.10.90 - remise des Hures aux miliciens de la 2^e Cie du 1^{er} ChA, à Saint-Hubert

Le 21.10.90 - participation à la commémoration des victimes du bombardement de Deschensule, à Saint-Hubert

Le 04.11.90 - à Saint-Hubert, participation à la Cérémonie du Flambeau Sacré

Le 11.11.90 - assistance à la Commémoration de l'Armistice 1918

Le 15.11.90 - présence au Te Deum chanté en la Basilique de Saint-Hubert à l'occasion de la fête du Roi.

Le 21.11.90 - enterrement à St-Hubert de notre membre effectif Charles ANTOINE

Le 29.11.90 - enterrement à Arville de notre membre effectif Benoît MARCHAL.

Assemblée générale statutaire

L'Assemblée générale statutaire s'est tenue le samedi 27 octobre 1990 en la Salle des Manages de l'Hôtel de Ville de St-Hubert.

monde en ligne de part et d'autre de l'unique route entrant dans le village. Au centre, bien en vue sur la route, progressaient le chef de la patrouille et son TS encadrant le prisonnier.

A l'approche des premières maisons du patelin, un groupe de femmes et de jeunes indigènes se forma à distance respectueuse de la ligne de fantassins. Les deux véhicules suivaient lentement. Le rassemblement de villageois gesticulant et criant reculait au fur et à mesure de la progression. Les Ardennais ignoraient si les gestes de menace et les vociférations s'adressaient à eux ou au policier prisonnier.

Au centre de l'agglomération, les noirs se dispersèrent et le policier, interrogé fermement, désigna une grande maison préfabriquée verte où, d'après lui, se trouvaient rassemblés les Européens du poste.

Portes, fenêtres et volets étaient clos et aucun signe de vie n'apparaissait. Après avoir pris les mesures de sécurité qui s'imposaient vis à vis du prisonnier et pour la protection du groupe, le chef de P1 s'approcha de la bâtisse, assez inquiet de ce qu'il allait découvrir. Il frappa à la porte et aux volets sans résultats, mais se rendit quand même compte qu'il y avait de la vie à l'intérieur. Il appela et signala la présence des militaires belges: rien! Ce n'est finalement qu'après avoir recommencé en wallon et en flamand qu'on vit un volet s'ouvrir et un blanc apparaître, puis plusieurs. Les premiers instants de surprise passés, ce fut l'allégresse, les embrassades, les questions et le brouhaha général. Ils étaient tous heureusement en bonne santé.

Après le retour à un calme relatif, on signala aux militaires belges la présence d'un Français isolé à quelques kilomètres au nord, au bord du lac. Le chef de patrouille confia l'organisation d'un début d'évacuation à son adjoint et partit avec des Européens libérés et une équipe armée jusqu'aux dents vers l'endroit indiqué.

Quelle ne fut pas leur surprise en arrivant en vue de la villa du Français de voir celui-ci confortablement installé sur sa véranda en train de siroter un whisky. On fit les présentations:

— GILLET, ancien colonel parachutiste français (7)!

— Eh bien, mon Colonel, vous allez pouvoir nous donner un solide coup de main pour l'évacuation des Européens de la région!

Aussitôt dit, aussitôt fait. L'intéressé s'occupait de safaris photos et de chasses pour «pèlerins de saison sèche». Il possédait une magnifique Chevrolet «Impala» jaune et décapotable qu'il mit à la disposition des Ardennais, et une Citroën 2 CV qu'il se réserva. Après avoir offert à

boire à ses «libérateurs», il chargea ses bagages dans la 2 CV, fit des adieux déchirants à une superbe beauté soudanaise et se mit à la disposition des militaires belges. Le pare-brise des l'Impala fut éliminé et un FM fut placé sur le capot.

Ainsi renforcés, les Ardennais furent encore sollicités pour l'évacuation d'une poignée d'Européens dans les environs de BOGORO. Là, la situation avait été maîtrisée d'une façon exemplaire et la section Force Publique de l'endroit se montra très compréhensive et même coopérante.

Rentrés et finalement rassemblés à KASENYI, les Chasseurs Ardennais trouvèrent la colonne «Gillet» prête. Entretemps, l'obscurité était tombée depuis longtemps et personne ne voyait d'un bon œil un mouvement de nuit vers BUNIA.

Comme pour le peloton Commando, les essais de contacts radio avec BUNIA avaient été vains pendant toute la journée. En général, à partir de 20.00 heures, les liaisons radio s'amélioraient, mais une quarantaine de kilomètres à vol d'oiseau était quand-même beaucoup pour les postes AN/PRC 10 dont les Belges étaient équipés. Après plusieurs tentatives, une liaison très faible parvint à être établie et vers 23.00 heures, la patrouille reçut l'ordre formel de rentrer immédiatement avec la colonne de réfugiés.

Elle ignorait que vers 11.00 heures, le commandant en second de la Cie avait reçu un message de COMRU (Commandement Runda-Urundi) comme quoi aucune opération de sauvetage ne pouvait être exécutée sans son autorisation. Etant donné le problème des transmissions, ni la patrouille «MONGBWALU», ni celle de KASENYI n'avaient pu être averties. En outre, le commandant de l'opération «TEMPLOUX», rentré à BUNIA dans les circonstances malheureuses que l'on connaît, avait, vers 21.45 heures, reçu l'ordre de regrouper toutes ses unités à l'aérodrome.

Malgré l'insécurité d'un déplacement de nuit, la colonne composée d'une vingtaine de véhicules, quitta KASENYI vers minuit, récupérant cinq voitures supplémentaires au carrefour de BOGORO et entra sans incident à BUNIA, bien tard dans la nuit. Le chef des policiers mutins fut remis à l'état-major, les autres, laissés au-dessus de l'escarpement à l'aller avaient bien sûr disparu.

Le 20 juillet, vers 14.00 heures, une compagnie de militaires éthiopiens de l'ONU débarqua de quatre avions. Le détachement était commandé par un colonel. Les Ardennais et les Commandos se trouvaient dès lors sous haute

surveillance, mais furent autorisés à garder leurs armes.

On frisa l'incident, lorsqu'au cours de la prise d'arme organisée par les Belges au moment de l'évacuation des trois commandos tués au combat, les Ethiopiens présents, quel que soit leur grade, restèrent affalés sur le sol, la plupart débraillés et cuvant déjà le whisky qu'ils avaient trouvé au cours du pillage des magasins de la ville.

Le 22 juillet, la compagnie des Chasseurs Ardennais fit mouvement par gros avions transporteurs US pour USUMBURA (2) où d'autres missions l'attendaient dans le cadre du maintien de l'ordre en URUNDI (2).

La 2 Cie de Marche du 1 ChA rentra à BRUXELLES le 18 octobre 1960. Bien longtemps après, dans le courant de l'année 1961, l'officier ayant commandé la patrouille de KASENYI, reçut une note émanant du Ministère de la Défense Nationale lui réclamant le prix du plein d'essence et des boissons pris au départ de l'opération de sauvetage vers le lac ALBERT (2). Comme il était à ce moment-là le seul officier présent au 1^{er} bataillon de Chasseurs Ardennais, ayant participé à l'opération «TEMPLOUX», il renvoya note et facture au destinataire, par la voie hiérarchique, avec une réponse qui n'était pas piquée des vers et dont, malheureusement, il est impossible de retrouver un exemplaire.

Domage, ce serait un document supplémentaire à ajouter aux savoureuses anecdotes de COURTELIN.

L'affaire, heureusement, tomba dans les oubliettes ou plutôt dans la corbeille à papiers d'un bureaucrate ayant, enfin! un peu de bon sens.

H.E.

- (1) Récit établi 30 ans après, selon les souvenirs d'un participant.
- (2) Les noms géographiques et les grades sont d'époque.
- (3) Sources: TAM TAM OMMEGANG n° 41 page 21 et suivantes.
- (4) La 2 Cie de Marche 1 ChA étant arrivée de BRUXELLES à l'aéroport de N'DJILI dans la nuit du 14 au 15 juillet, n'avait pratiquement pas eu de période d'adaptation à l'Afrique équatoriale.
- (5) C'est des environs de BOGORO que STANLEY découvrit le RUWENZORI en mai 1888.
- (6) Fût métallique de 200 litres, vide, servant de tam-tam de communication pour le passage des escarpements à voie unique dans les régions montagneuses du Congo (2).
- (7) Vraisemblablement le même colonel GILLET qui fit parler de lui plus tard comme conseiller militaire du Mulopwe Albert KALONDI lors de la sécession du SUD-KASAI.

LES COCCINELLES, Centre de Vie pour Infirmes Moteurs Cérébraux Adultes

1. Les Coccinelles

Née de l'initiative de parents soucieux de l'avenir de leur enfant infirme Moteur Cérébral adulte, l'ASBL «Les Coccinelles» située à JEMEPPE SUR MEUSE, est le seul établissement de ce type dans les provinces de Liège, Luxembourg et Namur.

Il se compose de deux structures:

- un home d'hébergement mixte, d'une capacité de 23 personnes, où chaque personne bénéficie d'un studio adapté en fonction de son handicap et d'une pédagogie individualisée;
- un centre de jour mixte, de 15 personnes, accueillant en supplément les hébergés du home d'hébergement.

2. L'Opération Coccinelles

Les difficultés liées aux incertitudes de la construction, conjuguées aux nombreux volets-face des instances subsidiaires, ont obligé les responsables, afin de maintenir une qualité d'encadrement tant au point de vue matériel qu'au point de vue organisationnel, de prévoir des rentrées financières importantes car ils ne peuvent concevoir une diminution de l'encadrement telle que semble le souhaiter le pouvoir subsidiant.

En 1961, est née la première «Opération Coccinelles», qui consiste en la vente de coccinelles en chocolat liégeoises, au prix de 25 Frs pièce ou de 5 pour 100 Frs. Cette vente se déroule dans les provinces de Liège et cette année, vient s'adjoindre la province de Luxembourg.

CHERCHE DESSINATEUR

Vous avez été trois à répondre gentiment à l'appel du rédacteur en chef du bulletin en lui faisant parvenir plusieurs dessins. Je remercie, Régis BIASION, 16 ans, qui signe «plus jeune membre protecteur de la Fraternelle»; Edgard EVRARD, ancien du 2ChA le 10 mai 1940, sergent de la classe 1938, 10^e Cie sur T13-C47, l'un de ses dessins paraîtra dans le n° 164 et enfin un remarquable dessinateur de bandes dessinées qui m'envoie ses œuvres en omettant de me donner ses nom et adresse ... J'offrirai, sur ma cassette personnelle, un maitrank au premier qui reconnaîtra le valeureux guerrier illustré par notre ami inconnu aujourd'hui! Le cachet de la poste faisant foi.

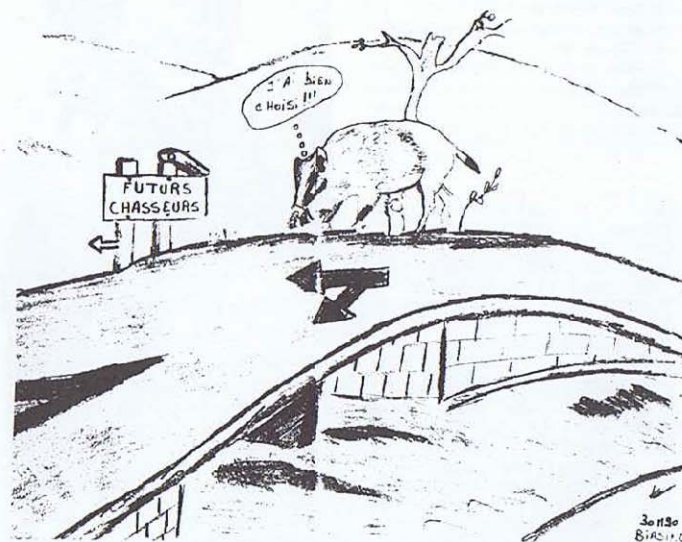
Le rédacteur en chef



Le Lt Col. BEM MARCHAL reçoit son diplôme de membre d'honneur des mains de Monsieur LOMBA, Président du Conseil d'Administration

Le 19 octobre dernier, les Coccinelles ont rendu hommage au Lt Col BEM MARCHAL en le consacrant au titre de membre d'honneur de l'ASBL.

ASBL «Les Coccinelles», rue de la Halette 150
4101 JEMEPPE
☎ 041/33 10 31
G.B. 240-0459000-67



RESISTE ET MORDS!



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

AGENDA DU 1^{er} CHA

JUILLET '90

- 27 Juin - 04 Juil.: Garde à Bruxelles National (Cie EMS);
- 16 Juil. - 17 Juil.: Bivouac PEC (Cie EMS);
- 17 Juil. - 19 Juil.: Exercice fin de session (2 Cie);
- 18 Juil.: Exercice ASTERIX (P1 Tr);
- 23 Juil. - 26 Juil.: Période de tir à LAGLAND (3 Cie);
- 25 Juil. - 01 Août: Garde à Bruxelles National (Cie EMS);
- 27 Juil.: Renfort pour l'EI à LA ROCHE (3 Cie);
- 31 Juil.: Démobilisation (2 Cie);

AOUT 90

- 01 Août: Incorporation (2 Cie);
- 08 Août - 15 Août: Garde à Bruxelles National (Cie EMS);
- 20 Août - 21 Août: Bivouac PEC (Cie EMS);
- 20 Août - 04 Sept.: Garde aux Palais Royaux (3 Cie +);
- 22 Août: Exercice ASTERIX (P1 Tr);
- 21 Août - 31 Août: Période de tir à ELSENBORN (P1 Mor);

SEPTEMBRE 90

- 01 Sept. - 06 Sept.: Période de tir et Eval à ELSENBORN (P1 Mor);
- 02 Sept.: OPEN-DOOR 7 Bde Inf. B1 (Bn);
- 03 Sept. au 15 Sept.: Période de Camp à Bergen (Bn -);
- 17 Sept. au 21 Sept.: Période de tir à ELSENBORN (P1 Ec1);
- 18 Sept. au 20 Sept.: Renfort à la 67 Cie Gn (3 Cie);
- 19 Sept.: Challenge natation inter-Cie;
- 21 Sept.: Marche Bn;
- 24 Sept. au 28 Sept.: Période de Trg TGFS à l'ETBL (P1 Ec1);
- 25 Sept. au 26 Sept.: Bivouac PEC (Cie EMS).

Départs:

- SGT LEFEBVRE, Det MDN; CPL FELINGUE, Det MDN; CPL PERREMAN, Sv Gend; Capt MICHEL, Det MDN; CLC PAESCHEN, P1 de Marche; 1 Sgt PARIS, STFT CR; CPL JACOBS, EI; CPL GFORIS, Det MDN; CLC DELATTRE, Det MDN; CPL DELCHEF, E Tech Saelf; CPL DABEE, 8 KDR; Sgt HAUBRUGE, EI; SGT FORGET, JSP A; Sgt COP, Det MDN; 1 Sgt Maj SCHALKWIJK, C Leg 7; Cpl FRISON, Det MDN; Cpl PETTIAUX, Det MDN; Cpl DURIAUX, Det MDN; Sgt DETOURNAY, 7 Cie Mat; CLC DELEAU, 1 ESO; CPL DUTOY, Congé IL1; Adjt SCHALKWIJK, PEN-SIONNE.

Arrivées:

- Capt STEYAERT, EI; Sgt LAURENT, EI; Sgt MAISSE, B; Sgt MAURER, 12 Li; Sgt WOLFCARIUS, 12 Li; 1 Sgt DENAYER, GSP A/S; Sgt BOSSEAU, 13 Li; Slt COULON, ERM; Cpl PLESSIET, 2 Cdo; Cpl SADIN, Cie ATK Para Cdo.



Le trophée de la Fraternelle à la 3^e Cie Capt. DELPHIRE et Sgt Maj DEHAEN



Photos Leurs

Saint-Hubert et 30^e anniversaire des compagnies de Marche et l'Ex-Congo Belge. Dépot de fleurs Cdt VOS, Lt Col BEM Mottart, Lt Col e.r. BONTEMPS, Lt Col e.r. Bernard

Mariages:

- SGT PAUWELS, avec Melle Nadine BINAME; CPL MARQUET, avec Melle Muriel MULLER; CPL MATHIEU, avec Melle Lea RASQUIN; SGT DESOIL, avec Melle Patricia CARON; 1 Sgt HENDRICKX, avec Melle Nathalie DENOEL; CPL PERAUX, avec Melle Catherine ROUFOSSÉ; CPL WILDART, avec Melle Marie-Thérèse BURNAY.

Naissances:

- Joanna BOUCHAT, le 01-09-90; Olivier GEORIS, le 26-09-90; Sophie TOSSENS, le 17-10-90; Regis LAMBOT, le 09-10-90; Stary SOBIESKI, le 16-10-90; Quentin PIERRET, le 16-11-90; Dorian DESOIL, le 24-10-90.



3 Chasseurs Ardennais Ardennenjäger

LA VIE AU BATAILLON

1. Activités Principales

- 21-29 Août: Période de camp à BAUMHOLDER avec le 532 jager Bn (1P/3 Cie).
- 22 Août: Marche Bn - 30 km.
- 24 Août: Cross Bn.
- 06 Sept.: Compétition de tir pour Offr. et SOfr au 532 jager Bn à EUSKIRCHEN.
- 19 Sept.: Compétition de football (3 ChA - CIM-Dep Mat BOVIGNY).
- 21 Sept.: Cross Bn.
- 26 Sept.: Fastes régimentaires et remise de Comdt.
- 01-05 Oct.: Stage Pnr au 4 Gn pour le Pl Ecl.
- 11 Oct.: Marche Bn.
- 15-19 Oct.: Période de camp à LAGLAND: tirs aux petites armes pour Cie EMS.
- 25 Oct.: Fête de la St.-Hubert.

2. Départs

- 26 Août: Le Slt PASCOLINI part en congé illimité.
- 29 Août: Les Slt MARCHAL, MATHEN, VAN IMPE partent en Congé illimité.
- 31 Août: Le Slt DESONNIAUX part en congé illimité.
- 01 Oct.: Le Sgt DUBOIS est en N.A.C.P. pour 12 mois et passe à Det Adm MDN.

3. Arrivées

- 19 Mars: Le SVM BEUKENNE est venu de l'EI.
- 30 Juil.: Adjt COM DE FRAIGNE est venu de l'EI.
- 30 Juil.: ASL DOCHY est venu de EAC.
- 29 Juil.: ASL HERINCKX est venu du groupe Léopard.
- 01 Août: Adjt COR COUNSON et LOUMAYE sont venus de Egn.
- 27 Août: Sgt MAKKA et CHAVET sont venus de L'EL.
- 27 Août: Arrivée de l'Aumonier Adjt DEVOS.
- 27 Août: Med Adjt COR KAIRIS est venu de l'ERSM.
- 03 Sept.: SVM SCHMITZ est venu du C.E. Cdo.
- 15 Sept.: SVM BARBIAU est venu de 1 Para.
- 03 Sept.: Cpl RADOUX est venu de Rgt Para Cdo.
- 03 Sept.: Cpl DEBATTY est venu du Détachement Entretien VIELSALM.
- 03 Sept.: VM PINZI D'OLIVIERA est venu de 1 Para.

4. Nominations

- 01 Févr.: Les Sgt CSOR TOUSSAINT, THIBERT, MAZZIER, CLUYSE, SPIBORGHs et MICHEL sont nommés Sgt SOR.
- 01 Avr.: Les Sgt CSOR CEUWAERT, DUPONT, DJCHATEAU et GODENIR sont nommés Sgt SCR.
- 01 Mai: Le Sgt CSOR BERGINE est nommé Sgt SCR.

- 01 Août: Le Sdt GOVAIRY est nommé, au grade de Cpl.
- 26 Sept.: 1 Sgt Maj. PAILLOT est nommé au grade d'Adjt.
- 25 Sept.: 1 Sgt RAUSCHEN est nommé au grade de 1 Sgt Maj.
- 25 Sept.: Sgt DHUR est nommé au grade de 1 Sgt.
- 26 Sept.: Cpl BAERT est nommé au grade de caporal chef.

5. Commissionnement

- 01 Août: Les Cpx CSOR DE SOMER, KINGEN, MARBEHANT, MOSKWIAK, MOULIN et THIRY sont commissionnés au grade de Sgt CSOR.
- 01 Sept.: Les Sdt MIL DAWANS, CHIQUELION, BLANCHY, GEENENS, LALOUX et MOREAU sont commissionnés au grade de Cpl MIL.
- 01 Sept.: Les ASL HAHN et D'HONDT sont commissionnés au grade de Slt MIL.
- 01 Oct.: Les Sdt MIL LEJEUNE et NOEL sont commissionnés au grade de Cpl MIL.

6. Brevets - Cours

- 20 Juil.: 1 Sgt CANSSE a suivi le cours PATROL (Informatique).
- 30 Juil.: SVM BURGEON a réussi le cours Mec Arm.
- 27 Sept.: Le Sgt MAKKA a réussi le cours 1^{er} soins grimage.
- 28 Sept.: Le 1 Sgt SCHMITZ a réussi le cours Def NBC.
- 17 Oct.: Le 1 Sgt OTTEN, les Sgt HANZEN, DUMONT et PIRSOU ont suivi le cours moniteur de tir armes légères.
- Févr.-Août: Le 1 Sgt WULLEPIT a suivi et réussi le cours conversion Rep Veh (cours de base).

7. Rappel Offr de Réserve

- 11-23 Juin: Slt Res d'HUART.
- 08-14 Août: Slt Res COCHEZ.

- 10-11 Sept.: Slt Res MOREAU.
- 07 Juil.: Slt Res DE COCK DE RAMEYEN.
- 14 Juil.: Slt Res DE COCK DE RAMEYEN.
- 21 Juil.: Slt Res DE COCK DE RAMEYEN.

8. Distinctions honorifiques

- 21 Juil.: La croix de Chevalier de l'ordre de Léopold II à l'ADC PINT.
- 21 Juil.: Palmes d'or de l'ordre de la Couronne à l'Adjt NANDRIN et au 1 Sgt BOLAND.
- 21 Juil.: La médaille d'or de l'ordre de Léopold II au 1 Sgt Maj LEMBRE.

9. Prestations de serment

- 31 Août: Le Sgt CSOR ANDRE a prêté serment.
- 26 Sept.: Les Slt HAHN et D'HONT ont prêté serment.
- 25 Sept.: Le Sgt VANDEVOORDE a prêté serment.

10. Congé de fin de carrière

- 01 Oct.: Lt Col KEUTIENS en congé de fin de carrière de 3 mois.
- 01 Oct.: Adjt Chef CANSSE en congé de fin de carrière de 3 mois.

11. Pension sur demande

- 01 Oct.: Adjt Chef STEENHOUT en pension sur demande.

Fastes Régimentaires et Remise de Comdt

C'est en présence de nombreuses autorités civiles, militaires, religieuses, judiciaires, de représentants de sections de fraternelles des Chasseurs Ardennais et d'unités étrangères jumelées avec le 3 ChA, que le Lieutenant-Colonel Keutiens, bientôt admis à la retraite, a présidé aux Fastes Régimentaires le mercredi 26 Septembre 1990.





Au cours de la cérémonie présidée par le Général-Major GRAVET, le Colonel BEM HENROT, Commandant du Groupement Instruction de Base a procédé à l'investiture de notre nouveau Chef de Corps, le Lt.-Col DE TANDT.

Saint-Hubert Patron des Chasseurs Ardennais

Bien que la fête de la St-Hubert soit fixée le 3 Nov., c'est le 25 Oct. 90 que le Bn a célébré son St-Patron, afin de permettre aux recrues de la 1 Cie de participer aux festivités. La veille, le mercredi 24 Oct., Monsieur l'Aumonier DEVOS avait célébré la Messe de St-Hubert. Le jeudi, dès 0700 Hr, dans la piscine de Vielsalm, 10 nageurs de chaque Cie s'affrontaient dans une course relais de 10 x 100 m. Après une lutte palpitante, la victoire revint finalement à la Cie EMS.

Peu après 0800 Hr, plus de 250 Chasseurs s'élançaient vers la plaine de Bonalfa pour effectuer le parcours du Cross Bn (± 4,5 km). Cette épreuve fut remportée haut la main par la 1 Cie.

Au programme de la journée, figuraient également d'autres compétitions sportives dont la traction à la corde, la piste d'obstacles avec brancard, la course relais en sacs, la traction d'UNIMOG, le lancer de grenades.

Vers midi, le Bn accueillait des membres de la famille du Sgt Ratz ainsi que plusieurs délégués de la fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Nos cuisiniers nous avaient préparé un délicieux repas, très apprécié du cadre et des soldats réunis dans le réfectoire du Ménage Troupe.

Durant l'après-midi, se déroulaient d'autres activités dont la compétition de tir et le match de football opposant une équipe du cadre à une équipe de miliciens.

Vers 1500 Hr, le bataillon fut rassemblé sur le parade ground et l'Officier S3 procéda à la proclamation des résultats.

C'est la 3 Cie qui, cette année, a remporté le challenge «St-Hubert».

La journée se clôtura par une courte parade, au cours de laquelle le Chef de Corps a rappelé aux Chasseurs Ardennais d'aujourd'hui, les faits d'armes des Anciens de l'Yser et la conduite héroïque du Sgt FOURRIER RATZ. Accompagné des membres de la famille RATZ, le Chef de Corps déposa une gerbe de fleurs au monument du héros dont notre quartier porte le nom.



TABLEAU RECAPITULATIF

Pts	3.4.2	9.6.3	3.2.1	3.2.1	3.2.1	3.2.1	3.2.1	3.2.1	3.2.1	3.2.1	6.4.2	
EPREUVES	Natation	Cross Bn	Traction Unimog	Cours obstacle	Lancement grenade	Course en sac	Plan incliné	Traction à la corde	Course Fmg	Relais	Tir cadre	Résultat
1 Cie	2	9	1	2	1	1	3	1	2	1	2	25
3 Cie	4	3	3	1	3	2	1	2	3	3	6	31
EMS	6	6	2	3	2	0	2	3	1	2	4	31

UN DETACHEMENT DU 3 CHA A BAUMHOLDER

Dans le cadre de la «Kameradschaft» entre le 3 ChA et le 532 Jägerbataillon d'Euskirchen, un détachement de Chasseurs Ardennais s'est rendu en période de camp à Baumholder du 20 au 29 août 1990.

L'accueil fut chaleureux et nos soldats ne tardèrent pas à être intégrés au sein de la deuxième compagnie du capitaine ERNESTI. Cette période de camp fut principalement consacrée à l'entraînement au tir. Après s'être

habitué aux coutumes allemandes (lever à 05 Hr 30), notre détachement se distingua rapidement par ses brillants résultats. Nos hommes eurent ainsi l'occasion de manipuler et de tirer avec certaines armes allemandes: le fusil G3, le «Panzerfaust», arme ATK efficace jusqu'à 400 m et la MG3, l'équivalent de notre MAG et lancer des grenades allemandes. Un moment fort de ces activités fut le «Waldkampfbahn», piste de combat dans les bois qui fut exécutée par tous nos hommes

avec le fusil G3 allemand. Pour le déroulement de cet exercice, un petit bois avait été truffé de cibles sur lesquelles nos chasseurs firent moult cartons. Le programme prévoyait aussi un exercice tactique d'un jour durant lequel le 3 ChA exécuta des patrouilles de reconnaissance sur les positions de la 2 Cie du 532 JB et mena des attaques contre ces dernières. Les aventures du 3 ChA à Baumholder se terminèrent le 29 août dans la camaraderie, la bonne humeur et l'envie de se revoir.

TROISIEME REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS

VIELSALM FACE A L'ENNEMI LE 10 MAI 1940

Certains combats qui se sont déroulés au cours de la Campagne des 18 Jours ont retenu plus particulièrement l'attention des historiens par suite de leur âpreté et des pertes subies: Bodange, Chabrehez, Rocholival... Par contre, on ignore généralement la résistance opposée à l'ennemi dès le premier jour en d'autres endroits: Vielsalm, Salm-Château, Montleban.

Le 3ème Régiment de Chasseurs Ardennais assurait la défense de la Salm et de l'Ourthe depuis le Nord de Houffalize jusqu'à Targnon. Les différentes positions furent occupées depuis septembre 1939.

Au cours de la mobilisation, différents mouvements permirent à chaque bataillon de connaître toutes les positions de défense du secteur.

Ainsi, après avoir occupé successivement Baraque de Fraiture, Grand-Halleux et Regné, notre compagnie était venue s'installer à Vielsalm le mardi 7 mai.

Nos missions pendant la mobilisation

Occupation et aménagement des positions: tranchées, fossés antichars, obstructions routières, abattis, gardes aux destructions préparées, consignes, interventions éventuelles, fournir des gardes aux différents postes frontiers jusqu'à St.-Vith, Steinbruk, Gouvy, Limerlé, Steinbach,... soit au Nord du secteur de Bastogne (2 ChA), de Houffalize jusqu'à l'Ambève (Targnon).

Les nombreuses gardes à fournir ont parfaitement empêché le parfait aménagement des positions occupées. On eut recours aux services du Génie et à la main d'œuvre civile.

C'est la guerre

Une dernière alerte avait provoqué la suppression des congés qui furent rétablis le 9 mai. Ce fut pour nos mobilisés (rappelés) un soulagement, mais hélas, trop court, car vers minuit, nouvelle alerte et rappel des hommes en congé. On occupa les positions, réalisant la gravité de l'heure!

10 Mai 0500 Hr

Ordre de faire sauter les destructions suivant le processus indiqué, c'est-à-dire les plus proches de la frontière puis les autres au fur et à mesure du repli des postes avancés.

Signalons que TOUTES ces destructions furent exécutées parfaitement et nos hommes parvinrent à rentrer dans leurs unités.

Réveillée par les explosions, la population civile s'affole et l'exode commence, provoquant un encombrement sur toutes les routes, gênant ainsi nos mouvements et nos interventions à l'arrivée de l'ennemi. Etant chef du peloton de mitrailleurs, j'avais dû fournir une section en appui du 1^{er} peloton au Bonalfa et une section en appui du 2^e peloton au passage à niveau de Rencheux. Cette dernière section relevait alors du chef du 2^e peloton, le Lieutenant LAMBORELLE. Quant à moi, je restai au Bonalfa avec le 1^{er} peloton (Adjudant BLAISE).

Dès le début de la matinée, on nous signale l'ennemi à Commanster. Il faut encourager les hommes et leur donner bon moral! On guettait, anxieux, l'arrivée de

l'envahisseur. Durant cette attente, j'escaladaï le Thier du Mont jusqu'au sommet, d'où je scrutai l'horizon vers l'Est à l'aide de mes jumelles, en direction de Neuville et de Bovigny. Un dernier regard vers ma maison paternelle, puis je redescendis auprès de mes hommes. Les civils passent toujours, fuyant vers l'Ouest par Goronne et Liernux.

11Hr30

De mon observatoire, j'aperçois les premiers Allemands venant de Neuville et descendant les rues de l'Hôtel de Ville et du Parc. Ils sont environ une centaine au bas du carrefour et, au pas de course, ils se dirigent vers les maisons bordant la rue de la gare. Ces renseignements sont aussitôt transmis au commandant de compagnie dont le poste de commandement se trouvait à la caserne (Lieutenant BALLAND).

Les hommes sont inquiets, il faut les encourager. Les civils passent toujours nombreux dans la rue de la gare...

Soudain une moto se dirige vers Salm-Château. Est-ce un ennemi ou bien un civil? Il était vêtu de noir. On hésite, on ne tire pas. La route étant détruite à la Fosse Roulette, la moto revient; nouvelle hésitation. Craignant d'atteindre les civils, on ne tire pas, et notre position n'est pas dévoilée.

12Hr30

Un second motocycliste est repéré dans la descente des Chars à Boeufs; il transporte un homme à l'arrière. Il vire vers Vielsalm et est pris sous le feu des mitrailleuses dans la petite côte. Il s'écroule de

vant la maison Halconruy (Bazar de la Salm). Un tué? un blessé? Peu après, une autre moto venant de Vielsalm est une seconde cible qui vient s'écraser contre la maison Collin. Nous venons de subir le baptême du feu...

A présent, on entend des tirs nourris au 2ème peloton tandis que chez nous, c'est le calme... Soudain, j'aperçois un assaut de tirailleurs en direction du 3ème peloton (Beurrierie) par les prés fangeux bordant la Salm derrière les maisons Rinck et Misson. (A noter que le plan d'eau actuel n'existait pas). Visiblement ils veulent enfoncer le centre de notre position. La fange, le remblai du chemin de fer, puis l'escarpement de la Beurrierie, constituaient un angle mort où les hommes du 3ème peloton ne pouvaient atteindre l'assaillant. Ils risquaient d'être anéantis à la grenade.

Face à cette situation, nous faisons intervenir les mitrailleuses en force pour réaliser des tirs de flanc au profit du 3ème peloton en prenant les prés en enfilade, ce qui brise l'assaut de l'ennemi. C'était notre première victoire!

On reprend la surveillance des voies d'accès; des balles sifflent par intermittence et on devine une infiltration dans les maisons bordant la rue vers Salm-Château. Tandis que la fusillade fait rage chez les autres pelotons, l'équipe lance-grenades intervient devant le 1^{er} peloton et, par quelques projectiles bien placés, déloge l'ennemi qui reflue à travers les pâtures vers le pensionnat du Sacré-Cœur. Un tir de mitrailleuses poursuit ces tactiques qui repartent, flairés par les vaches qui se demandent quels animaux envahissent leur domaine... (Après mon

retour, j'appris que deux vaches avaient été touchées et que l'ennemi s'était re-tranché dans le pensionnat; et, s'y barricadant, il devait nous attaquer le lendemain).

L'après-midi s'acheva pour nous (1^{er} et 3^{es} pelotons) avec quelques tirs sporadiques, tandis qu'au 2^e peloton, les tirs continuaient avec rage. L'ennemi avait tenté de contourner la position par le Fond de Crawé vers la caserne mais il fut stoppé par le feu de la 2^e section de mitrailleuses.

21Hr30: Ordre de repli

On s'étonne: nous étions pourtant maîtres de la situation! Mais à cette heure, l'ennemi était déjà à Tailles et Baraque de Fraiture.

Notre repli s'effectue à vélo vers Goronne et Lierneux où de nouvelles positions à occuper étaient prévues. C'est là que les hommes du 3^e peloton se montrèrent reconnaissants pour notre intervention qui les sauva d'une situation dangereuse. Pertes: un blessé léger.

Vers minuit, à Lierneux, alors que l'on se préparait à occuper la position, une estafette motocycliste nous apportait l'ordre de continuer le repli vers Hamoir. Avant de reprendre la route, on procède au sautage de la destruction près du moulin Paquay.

A Manhay nous percevons les bruits des abattis d'arbres par le génie en direction de la Baraque de Fraiture. Notre déplacement de nuit, à vélo, était contrarié par les longues files de réfugiés suivant le même chemin. Ravitaillé rapidement à Houmart, puis à l'aube du 11 mai nous étions en position à Hamoir... Ainsi, nous avons dû nous replier dans l'obscurité et durant

toute la campagne, nous n'avons eu que bien peu d'heures de sommeil. Nombreux sont les soldats qui, s'endormant sur leur vélo, se réveillèrent au sol...

Considérations

Si, comme beaucoup le croient, il n'y avait pas eu de résistance à Vielsalm (ni à Salm-Château) le 10 mai 40, on pourrait se demander comment le grand stratège ROMMEL allait s'acharner sur Chabrehez et Rochelival, alors qu'il pouvait foncer tout droit et sans lutte vers la Baraque de Fraiture?...

Le récit que nous venons de faire avait pour but d'éclairer un peu plus les historiens trop peu informés, et de rendre l'hommage qui leur revient à ceux qui ont bien rempli leur devoir dès le premier jour.

Dans la ligne de défense, le 10 mai, chaque unité a rempli son rôle avec plus ou moins de pertes suivant les endroits.

Celles infligées à l'ennemi furent plus conséquentes, car un Etat-Major allemand installé au presbytère de Salm-Château, chez l'abbé CLESSE, originaire de Bellain (Grand-Duché et connaissant donc la langue allemande) estimait leurs pertes du premier jour dans le secteur du 3 ChA à plus ou moins 800 hommes. (L'abbé Clesse m'en a fait part après mon retour). Il est bon de le savoir pour conclure à l'efficacité de notre défense dès le début des hostilités...

Joseph ANDRE

Chef de peloton de la 6ème compagnie du 3 ChA
Président national
de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais

(Extrait de la revue INFANTERIE E.I.
n° 36 d'octobre 1990).

CHERCHE DESSINATEUR

Vous avez été trois à répondre gentiment à l'appel du rédacteur en chef du bulletin en lui faisant parvenir plusieurs dessins. Je remercie, Régis BIASION, 16 ans, qui signe «plus jeune membre protecteur de la Fraternelle»; Edgard EVRARD, ancien du 2ChA le 10 mai 1940, sergent de la classe 1938, 10^e Cie sur T13-C47, l'un de ses dessins paraîtra dans le n° 164 et enfin un remarquable dessinateur de bandes dessinées qui m'envoie ses œuvres en omettant de me donner ses nom et adresse... J'offrirai, sur ma cassette personnelle, un maillan à premier qui reconnaîtra le valeureux guerrier illustré par notre ami inconnu aujourd'hui! Le cachet de la poste faisant foi.

Le rédacteur en chef

Les Artilleurs fêtent la SAINTE-BARBE le 4 décembre. Nous reproduisons ci-dessous l'une des versions de la légende de leur Sainte Patronne, nous l'avons extraite de leur bulletin «CESAR» n° 5 de 1990.

Alypius, le père de la sainte, avait fait la connaissance durant son service militaire en Orient d'un certain Fakir qui lui apprit les merveilleux secrets de l'utilisation du naphte et du salpêtre. D'après la même source, il apprit également la préparation des feux de Bengale. Alypius de retour dans sa ville natale, Hippone, consacra sa vie à l'étude de la chimie. Barbe, sa fille, avait reçu une éducation libérale, parlait plusieurs langues et de surcroît, s'intéressait de près aux travaux de recherches de son père. Par leurs efforts conjugués, un explosif d'une puissance extraordinaire fut découvert dans leur laboratoire.

La beauté de sainte Barbe attirait de nombreux soupirants mais elle les repoussa tous et entra au couvent de sainte Perpétue fondé par saint Augustin.

L'Afrique était à l'époque le champ des invasions et un soir de l'été 430 les Vandales se trouvèrent sous les remparts d'Hippone. La ville ferma ses portes et le siège commença.

LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis Chasseurs Ardennais d'aujourd'hui et d'hier,

Je vous remercie pour la confiance que vous nous avez accordée et pour votre fidélité au bérêt vert.

Un merci tout spécial aux membres que nous avons eu la joie de rencontrer lors des activités 1990 (assemblée générale, Open-Door et St-Hubert).

Avec nos 989 membres, nous demeurons l'une des plus fortes sections de notre Fraternelle. Consciente de la nécessité d'assurer la continuation de l'esprit «Chasseurs Ardennais» parmi tous ceux qui ont porté le bérêt vert la Fraternelle a décidé lors du congrès national de 1990 de ne plus faire de différence entre les membres Chasseurs Ardennais de 1940 et les autres. Si ce changement de statut nous donne accès au pouvoir de décision au sein de la Fraternelle, il nous impose d'autre part le devoir moral d'assurer, au fur et à mesure de leur disparition, la relève de ceux qui jusqu'à présent ont porté bien haut le renom des Chasseurs Ardennais et qui ont défendu leurs intérêts avec efficacité.

En restant membre, je vous demande de marquer votre fidélité à notre Fraternelle pour que demeure vivace le souvenir des bérêts verts qui jadis ont payé de leur personne ou de leur vie pour qu'aujourd'hui nous vivions libres et pour que subsiste l'esprit Chasseur Ardennais parmi tous ceux qui un jour ont servi au 1 ChA.

De façon à vous rencontrer pour mieux connaître vos aspirations et vos souhaits nous vous proposons comme l'an dernier de participer aux activités suivantes qui seront organisées grâce à l'appui enthousiaste et efficace du 1 ChA

- Samedi 23 mars: Assemblée générale
- Dimanche 9 juin: Journée portes ouvertes au Camp Roi Albert
- Vendredi 8 octobre: Saint-Hubert

Les barbares créusèrent des tranchées autour des remparts de la cité et y jetèrent tous les cadavres d'hommes et d'animaux tombés lors des derniers combats. Ce faisant, ils espéraient venir à bout des assiégés en semant la mort par la maladie et les épidémies.

Alypius, dans cette heure de grande nécessité, fit sortir sa fille du couvent pour l'assister dans la défense de la ville. Tandis qu'ils mettaient en place de larges jarres remplies d'une substance mystérieuse, Alypius fut tué d'une flèche. Barbe, seule détentrice des secrets de son père, devait poursuivre l'héroïque combat. Elle commanda de verser le contenu des urnes dans les tranchées ennemies. En un instant, la substance s'enflamma et consuma les corps en putréfaction, éliminant du même coup les miasmes pestilentiels.

Durant le siège qui dura 14 mois, toutes les attaques par surprise de l'ennemi furent déjouées à néant par l'usage fréquent des feux de Bengale et dans les intervalles, des boules de feu incandescentes étaient lancées sur l'ennemi au moyen de catapultes. Après une lutte héroïque, les assiégés s'emparèrent de la ville et brûlant d'un désir de vengeance, firent irruption dans le couvent où Barbe était retournée après la reddition de la ville.

La sainte guerrière était prête au pire et avait accumulé une grande quantité d'exposifs dans un des passages souterrains du couvent. Au moment crucial on entendit une explosion assourdissante et vainqueurs et vaincus furent ensevelis sous les décombres.

C'est ainsi que la sainte et ses compagnes échappèrent aux outrages de la soldatesque.

CORRECTION: Nous avons relaté dans notre numéro 162 la cérémonie du 12 mai au fort d'EBEN-EMAEL, cérémonie à laquelle participait le 20A avec un détachement d'honneur. Monsieur J. THONUS, Président du Cercle des Anciens du 20A, par une lettre adressée à notre rédaction, nous signale que la «cérémonie commémorative pour le 50ème anniversaire de la campagne de 40» était organisée à la seule initiative et par le Cercle des Anciens du 20A. Dont acte.

Nos lecteurs, à la lecture du texte paru à la page 26 du n° 162, nous ont dans la clarté du langage que nul ne s'est réclamé de l'initiative de l'organisation de cette cérémonie. L'essentiel a été que cette cérémonie d'hommage aux Anciens de 40 connaisse une nombreuse participation unie dans le souvenir et le recueillement. (Le rédacteur en chef).



Les décorés
La médaille comme morale pour action humanitaire armée du Congo



Un beau groupe d'anciens de 1960 et de membres de la section 1 ChA fêtant St-Hubert et le 3^e anniversaire des compagnies de Marche

Les dates ainsi que les détails de ces trois journées vous seront communiqués par la voie du bulletin «Le Chasseur Ardennais» ou par courrier séparé.

Il va de soi que nous vous engageons à venir nombreux au Congrès National qui se tiendra le 28 avril à ARLON et dont les détails paraîtront dans le bulletin.
C. BERNARD



Les droits moraux et matériels des Combattants



LE MOT DU PRESIDENT

Début novembre, nous avons appris avec consternation, la disparition brutale de notre ami Marcel BOSSON, d'UCCLE, grande figure de la MSA, qu'il avait décrite avec tant d'attachement et d'esprit dans son livre «Ma liberté, c'est aller à pied» ou Mémoires d'un «habitué» de la Marche du Souvenir et de l'Amitié.

Marcel BOSSON, juriste d'entreprise, avait découvert la marche de randonnée quand il avait tenté la grande aventure de la MSA, en 1970.

C'est très éprouvé qu'il avait terminé ces quatre jours; aussi s'était-il juré de ne plus y remettre les pieds.

Un an plus tard, il y prenait un nouveau départ et depuis lors, il n'en a plus manqué aucune édition.

Bien plus, après avoir entraîné des amis proches et ses collègues à cette grande épreuve ardennaise, il avait fondé le club de marche d'Intercom, dont il était, bien entendu, le grand animateur. Chaque mois, il organisait une marche, souvent dans la forêt de Soignes dont il connaissait le moindre sentier.

Il est grâce à son livre, paru en 1978, que nous avons fait sa connaissance.

Ayant apprécié et même dégusté les descriptions si fines et si vraies des plus petits détails de la MSA, nous avons cherché à en connaître l'auteur.

Grâce à nos amis du 3ChA, nous avons pris contact avec lui et rencontré, il y a près de 10 ans, lors de l'arrivée de la 2^e étape, à Bastogne. De suite, un courant de sympathie s'est établi entre nous, il s'est inscrit au club de marche des Chasseurs Ardennais et a tenu à participer à nos activités. Notamment, en 1990, il avait passé une journée avec nous à la marche d'hiver, il était venu nous accompagner pendant les derniers Kms de la marche du cinquantième anniversaire, et après avoir accompli sa 21^e MSA, il avait défilé dans nos rangs, à l'arrivée de Vielsalm.

Il se réjouissait déjà, à la perspective de la 25^e édition de sa marche favorite, quand il est mort au bord d'un chemin, en effectuant une reconnaissance pour la prochaine marche mensuelle de son club.

Marcel BOSSON était, non seulement un très agréable compagnon de marche, il était aussi un grand patriote, résistant, volontaire de guerre.

COMPOSITION DU COMITE

Président d'Honneur	Lt-Col e.r. Servais BORBOUX 6690 VIELSALM
Président	Jean BRICART Rue des Chalets, 5 4101 JEMEPPE-SUR-MEUSE - Tél. 041/33 84 29
Vice-Président	Lt-Col Hre Gérard VAN NIEUWENHOVE Avenue de Nivelles, 15 1300 LIMAL - Tél. 010/41 90 03
Secrétaire-Trésorier	PoI CHARLIER Rue de Bierset, 51 4460 GRACE-HOLLOGNE - Tél. 041/33 68 60

Marches effectuées

— le 15 sept:	WANZE.....	33 Km
— le 22 sept:	AWANS.....	21 km
— le 29 sept:	SPA-COO-SPA.....	53 km
— le 06 oct:	ROSOUX.....	21 km
— le 13 oct:	WELKENRAEDT.....	50 km
— le 20 oct:	EMBOURG.....	50 km
— le 27 oct:	ESNEUX.....	42 km
— le 04 nov:	EMBOURG.....	42 km
— le 10 nov:	SAIVE-MARGRATEN-SAIVE.....	65 km
— le 17 nov:	ENGIS (prologue).....	50 km
— le 20 nov:	VIELSALM (prologue).....	30 km
— le 21 nov:	VIELSALM (prologue).....	15 km
— le 01 déc:	VILLERS L'EVEQUE (prologue).....	42 km

Cotisation 91

200 FB (au-dessus de 21 ans)
150 FB (de 12 à 21 ans)
GRATUIT (moins de 12 ans au 31/12/90)
à verser au cpte 240-7280297-63 de Club de marche Chasseurs Ardennais, 4460 HOLLOGNE-AUX-PIERRES
(mentionner votre date de naissance pour les nouveaux membres).

Ventes diverses

1 badge tissu lavable d'excellente qualité, 10 cm diamètre (frais de port compris) 250 FB
2 autocollants d'excellente qualité, 10 cm de diamètre (frais de port compris) 50 FB
1 polo blanc à manches courtes d'excellente qualité avec insigne du Club (frais de port compris) 650 FB
A payer anticipativement au cpte 240-7280297-68 Club de marche CHASSEURS ARDENNAIS, 4460 HOLLOGNE-AUX-PIERRES

Jean BRICART

Question n° 42 de M. Happort du 18 mai 1990 (Fr): VICTIMES DE LA GUERRE. - BUDGET.

Quel est le solde disponible au 1^{er} janvier 1990 au budget réservé aux victimes de la guerre?

Réponse: La question posée par l'honorable membre vise vraisemblablement le reliquat de la programmation 1988-1990 révisée par la loi du 7 juin 1989 instituant de nouvelles mesures en faveur des victimes de la guerre. Celui-ci avait été estimé à une quarantaine de millions de francs au moment de l'élaboration de cette loi. Comme certaines des mesures qu'elle prévoit sont toujours en cours d'exécution, il n'est pas encore possible de connaître avec précision le montant du reliquat qui restera disponible. L'Administration a été chargée de l'établir dès la clôture des opérations.

AU COMITE DE CONTACT DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

Avant la période des vacances, le Comité de Contact des Associations Patriotiques a, sous la plume de son président, le Chevalier Jacques DE BRUYN, tenu à exprimer au Secrétaire d'Etat aux Victimes de guerre, Monsieur Pierre MAINIL, ses profonds regrets de ce qu'il n'a pas été possible de liquider le protocole de 1975 par des mesures appropriées d'utilisation du reliquat final (mesures figurant à l'exposé des motifs de la loi du 7 juin 1989).

Pour le Comité de Contact, il est inadmissible qu'à ce jour, le montant exact dudit reliquat ne soit pas encore connu avec, comme conséquence, qu'aucune solution ne pourra sans doute intervenir avant octobre prochain.

D'autre part, apprenant que dans le cadre des festivités organisées à l'occasion du 40^e anniversaire du règne du Roi, une manifestation d'hommage des Anciens combattants au Souverain était prévue pour le 29 mai 1991, le Comité de Contact qui - faut-il le rappeler - regroupe le COMITE D'ACTION DE LA RESISTANCE, la CONFEDERATION NATIONALE DES PRISONNIERS POLITIQUES ET AYANTS DROIT, les FORCES BELGES DE GRANDE BRETAGNE, la FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE, la FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS, la FEDERATION DES MILITAIRES MUTILES ET INVALIDES DE GUERRE, le Groupement DES PLUS GRANDS MUTILES DE GUERRE COMBATTANTS, l'UNION DES FRATERNELLES DES ANCIENS COMBATTANTS, l'UNION DES MERES ET FEMMES DE FUSILLES, l'UNION DES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS ET D'ACTION est fort étonné de ne pas avoir été contacté au sujet de l'organisation de cette manifestation. Il n'a pas manqué d'en faire part au Président et au Secrétaire Général de l'A.S.B.L. «Fêtes du Roi 1990-1991» en scullignant que non seulement, il serait heureux de participer à cette cérémonie, mais qu'il souhaitait pouvoir en temps utile sensibiliser les organisations précitées et leurs membres à leur participation à cet hommage au Roi.

Questions et Réponses - Chambre

Ministre de la Défense nationale

Question n° 582bis de M. De Croo du 29 mars 1990 (N.):

RESISTANTS ARMES. COMMISSIONS DE REVISION. - CONVOCATION.

Il me revient que certaines commissions de révision pour résistants armés ne sont plus réunies depuis des années et que les intérêts des personnes concernées ne sont dès lors plus défendus.

1. Pour que les raisons ces commissions, qui ressortent à la compétence du département de la Justice, n'ont-elles plus été convoquées? Si ces commissions ne sont plus en nombre, pourquoi n'a-t-on pas pourvu au remplacement des mandats libérés?
2. Quelles commissions se réunissent encore et lesquelles ne se réunissent plus? Depuis quand les commissions de révision ne sont-elles plus convoquées et depuis quand ne sont-elles plus en nombre?
3. Combien de dossiers n'ont pu être traités en raison de cette situation?

Réponse: A la question posée par l'honorable membre, j'ai l'honneur de lui communiquer les renseignements suivants.

1. Les délais pour l'introduction des demandes tendant au bénéfice du statut de la résistance armée ont été limités au 31 décembre 1947 pour les résistants armés isolés et au 30 avril 1948 pour les résistants armés affiliés à un groupement reconnu. Cela a eu entre autre comme conséquence que les commissions de révision ont été obligées, par arrêté royal du 8 avril 1969, de terminer leur mission au plus tard le 31 décembre 1972, à l'exception des litiges existant à cette date et pour lesquels aucune décision en dernier appel n'avait encore été prise.
2. Cette exception a été insérée par l'arrêté royal du 19 janvier 1973 et avait pour but unique de justifier les activités incomplètes d'une seule commission, soit de la 14^e Commission de révision.
3. Malgré des interventions répétées aussi bien auprès du président que du greffier de cette commission, des problèmes de principe et d'organisation n'ont pas permis qu'une décision finale soit prise pour l'unique dossier pour lequel il reste un requérant et, qui est en litige auprès de cette commission.

VICTIMES DE LA GUERRE

Question n° 41 de M. Vanhorenbeek du 18 mai 1990.

STATUT DE RECONNAISSANCE NATIONALE. - CRAB.

Le Moniteur belge du 14 avril 1990 a publié l'arrêté royal du 12 avril 1990 relatif à la création du statut de reconnaissance nationale en faveur des hommes qui ont rejoint les centres de recrutement de l'armée belge en 1940 (CRAB).

Après un mois, les personnes intéressées qui ont immédiatement réclamé les formulaires de demande n'ont toujours pas reçu de réponse.

Quelle est la procédure prévue pour les demandes d'obtention du statut de reconnaissance nationale?

Réponse: J'ai l'honneur d'informer l'honorable membre que les demandes en vue de l'obtention du statut de reconnaissance nationale en faveur des hommes qui ont rejoint les centres de recrutement de l'armée belge en 1940 (CRAB) créé par l'arrêté royal du 12 avril 1990, doivent être introduites par pli recommandé, avant le 1^{er} mai 1991, auprès de l'Administration des victimes de la guerre (square de l'Aviation, 31, à 1070 Bruxelles).

Elles doivent être accompagnées d'un certificat de bonne conduite, vie et moeurs délivré moins de 3 mois avant la date de la demande. L'arrêté royal précité ne prévoit pas un modèle de demande spécifique. J'ajoute qu'il appartient aux intéressés d'apporter par toutes voies de droit, la preuve de leur qualité de «CRAB» et la durée de celle-ci.

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes:

- Affecter suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 14 F.
- Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.
- Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi.

Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

**Prix de vente au détail:
85 F l'exemplaire**

**S'adresser
à sa section**

Membre de la Fraternelle?

COTISATIONS

L'exercice social de notre association court du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante.

Les cotisations sont perçues exclusivement par les sections ou leurs délégués. Elles sont libres de fixer elles-mêmes le montant minimum mais celui-ci ne peut être inférieur à 250 F.

Les sections doivent transférer à la Trésorerie nationale 160 F par membre, afin de couvrir les frais de confection et d'expédition de la revue trimestrielle (près de 80% des dépenses), le coût des cartes de membres, les assurances des drapeaux et porte-drapeau, la taxe sur le patrimoine, etc...

Il va de soi que ceux qui le peuvent sont invités à majorer, dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour notre bulletin.

Avez-vous reçu votre bulletin ?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

VERSEMENTS DE SOUTIEN pour le bulletin: exclusivement au C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon.

FOURNITURES

Les prix ci-après sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

	PRIX DE VENTE
Insignes grand format	85 F
Insignes petit format	85 F
Bérets verts (préciser peinture) munis de la hure (port inclus ou non)	350 F
(sans hure)	280 F
Hure béret	85 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Fanions ChA	385 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module (jusqu'à épuisement du stock 350,—)	600 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	45 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	105 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.